

Pour un SCoT d'innovation, de préservation et de valorisation du territoire Var Estérel Méditerranée



Dans ce magazine : salle comble pour les enjeux environnementaux portés par la CAVEM... Voyage En Multimédia, le rendez-vous du e-tourisme... « Lions SOS pour une vie »... Inauguration de l'école de la deuxième chance... Bilan 2017 du Contrat de Ville... Frédéric MASQUELIER présente sa délégation eau et assainissement... Dossier aménagement du territoire : le SCoT de la CAVEM approuvé à l'unanimité... Comment prévenir les punaises de lit ?... La lutte contre le charançon rouge du palmier s'intensifie... Une collecte expérimentale des biodéchets est lancée... Les nouveaux rendez-vous Éco Pro... Trois joueurs du SRVHB médaillés européens... L'Étoile dans la course à la montée... Les rencontres santé gratuites et ouvertes à tous...



SOMMAIRE

4-5 > Salle comble pour les enjeux environnementaux portés par la CAVEM



6 > Voyage En Multimédia, le grand rendez-vous du e-tourisme

7 > « Lions SOS pour une vie »

8 > Inauguration de l'école de la deuxième chance

9 > Bilan 2017 du Contrat de Ville

10-11 > Observer l'habitat pour une politique de logement efficace et cohérente

12-13 > Frédéric MASQUELIER, Vice-Président de la CAVEM et Maire de Saint-Raphaël présente sa délégation

14 > La CAVEM défend l'agriculture du territoire



15-19 > Dossier aménagement du territoire : le SCoT de la CAVEM approuvé à l'unanimité

20 > Comment prévenir les punaises de lit ?

21 > La lutte contre le charançon rouge du palmier s'intensifie



22-23 > Une collecte expérimentale des biodéchets est lancée

24 > Les nouveaux rendez-vous Éco Pro

25 > Retrouvez les grands rendez-vous du territoire sur cavem.fr

26 > Les travaux du passage souterrain sur la RDN 7 Fréjus-Le Muy passent à la deuxième phase

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

La diversité des actions fortes que mène la CAVEM en ce premier trimestre de 2018 illustre bien la dualité de notre époque.

Le Salon e-tourisme, qui exposait pendant 3 jours les incroyables initiatives et innovations numériques dans les métiers de ce secteur de notre économie, a accueilli 1850 professionnels venus analyser les propositions de 90 entreprises. Il a été inventé et créé par notre territoire et s'impose aujourd'hui comme un événement national. Il démontre que nous sommes bien placés sur ce vecteur de cette nouvelle économie qui pèse déjà chez nous 1200 salariés et entrepreneurs, soit 4 % des actifs.

Dans le même temps, ce magazine montre bien nos actions dans le monde réel.

Il traite de la vulnérabilité de notre territoire : inondation, incendie, croissance démographique, biodiversité fragile, pression foncière, alimentation en eau.

Il traite aussi de notre vulnérabilité sociétale : décrochage scolaire, politique de la Ville, santé, qualité du parc de logements anciens.

Il traite enfin de certaines grandes évolutions en cours : celle de notre agriculture qui prend le virage de la transition alimentaire et de la vente directe, celle de l'utilisation raisonnée de l'eau et de sa réutilisation.

Ce choc de deux mondes qui doivent trouver une résultante des forces, c'est le SCOT qui le traduit au sol. Les grandes orientations nécessaires à la cohérence des PLU (Plan Local d'Urbanisme) des 5 communes ont été patiemment discutées et déclinées en options d'aménagement futur. La planification dans l'espace et dans le temps forme ainsi le dôme des documents réglementaires communaux.

En ce premier trimestre 2018, l'économie réelle représente aussi, à l'instar de ce qui se passe dans l'économie numérique, une belle émergence... c'est le signe d'un travail de fond qui produit du futur... celui de notre territoire.

27 > L'Étoile dans la course à la montée

28 > Trois joueurs du SRVHB médaillés européens



29 > Les rencontres santé gratuites et ouvertes à tous



Roland BERTORA

Président de la
Communauté d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée



ENVIRONNEMENT

Salle comble pour les enjeux environnementaux portés par Roland BERTORA, Président de la CAVEM et Nello BROGLIO, Vice-Président délégué à l'environnement et au développement durable

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU CLIMAT, LE 8 DÉCEMBRE 2017, LE PUBLIC A RÉPONDU PRÉSENT À LA SOIRÉE PLANÈTE CAVEM CONSACRÉE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI SE TENAIT AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM.

🌿 **Le respect de l'environnement** et la protection de la planète font partie des problématiques quotidiennes gérées par la CAVEM. Roland BERTORA, Président de la CAVEM ainsi que Nello BROGLIO, Vice-Président de la CAVEM délégué à l'environnement, ont présenté les actions mises en place par la communauté d'agglomération dans ce domaine notamment en matière d'économie circulaire, d'agriculture, de logements sociaux, de valorisation des déchets, de production d'énergie renouvelable. Le moment pour rappeler l'engagement de la CAVEM dans le Plan Climat Air Énergie Territorial pour diminuer l'impact de nos activités sur l'environnement ; « *Le climat change, la CAVEM agit, elle agit à sa mesure, elle agit avec ses moyens, mais elle agit !* ».

Nil, un film de sensibilisation à l'environnement

Le film intitulé *Nil* réalisé par la société de production et de formation locale TERKANE a été diffusé afin de sensibiliser le public sur les beautés et les vulnérabilités de notre territoire en

matière de risques inondation, submersion côtière, incendie de forêt, précarité de la ressource en eau, et émission des gaz à effet de serre.

Des entreprises innovantes à suivre

Des représentants de quatre entreprises agissant en faveur de l'environnement ont présenté leurs innovations. Christian DECUGIS a mis en avant le cantonnement de pêche du Cap Roux, initiative de la prud'homie de pêche de Saint-Raphaël. Thierry CARLIN, de Marine Tech, a présenté « la ferme HÉLIO » permettant de transformer l'eau de mer en eau potable. Bruno CAUSSE, d'ADS Technologies, a évoqué ses réalisations de véhicules solaires et Jimmy HUMPHREYS, du groupe SCLAVO Environnement, a exposé une nouvelle filière éco-nautique qui prendra en charge le démantèlement et le recyclage des bateaux de plaisance. Autant d'exemples d'innovations à suivre sur notre territoire.



Cyril DUFER, de l'association Biosphère, dans une **conférence interactive** a proposé au public de répondre à des questions à l'aide d'un boîtier de vote électronique sur les problématiques environnementales : un questionnaire pour mieux comprendre les enjeux du développement durable et sensibiliser le public avant d'écouter le spécialiste de ces questions.

Jean JOUZEL (voir photo en haut à droite), **climatologue et glaciologue, colauréat du Prix Nobel de la Paix en 2007** est intervenu sur l'évolution du climat des prochaines années. Avec les accords de Paris qui ont pour objectif de limiter le réchauffement climatique, il faut retenir notamment, la hausse des températures qui devrait connaître dans les prochaines années des pics à plus de 50 degrés sur notre territoire et à plus de 55 degrés dans le Nord et Nord-Est de la France. En région PACA, cela se traduira aussi par moins de précipitations. De même, il y aura des élévations du niveau de la mer dues aux phénomènes de dilatation. Par ailleurs, les pluies torrentielles s'intensifieront.

Cette soirée a été animée par **Bernard PERSIA**, **journaliste de télévision**.

Une pause 100% compostable avant le film d'AI GORE

Un cocktail était offert à tous ainsi que des assiettes en feuilles de figuiers intégralement compostables. Les gobelets en bio plastique fabriqués à partir d'algues brunes de Bretagne étaient offerts en souvenir. Une collation avant de regarder le nouveau film documentaire « Une suite qui dérange : le temps de l'action » d'AI GORE.

L'implication du Pôle Environnement, Développement Durable et Démoustication et la communication réalisée auprès de l'ensemble des habitants du territoire ont permis de réunir près de 700 personnes pour cette édition 2017. En 2018, la 3^e édition de Planète CAVEM vous donne rendez-vous à l'occasion de la semaine de la science du 6 au 12 octobre 2018 sur le thème « La préservation de la mer Méditerranée ».

MOBILISATION PLANÈTE CAVEM



700
700 personnes pour
la 2^e édition sur le
réchauffement climatique



2018
Rendez-vous en octobre 2018
sur la préservation de la mer
Méditerranée

Voyage En Multimédia, le grand rendez-vous du e-tourisme

CE 9^e SALON DU E-TOURISME EN FRANCE A ÉTÉ ORGANISÉ PAR L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR, SOUTENUE PAR LA CAVEM, DU 14 AU 16 FÉVRIER 2018 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL.



Le salon du e-tourisme en France intitulé « Voyage En Multimédia » propose aux professionnels du secteur des solutions concrètes pour se développer grâce au numérique.

Dédié au domaine du tourisme et des nouvelles technologies, ce salon est l'occasion de rencontrer, d'échanger et de se former sur l'e-tourisme.

L'ensemble des acteurs du tourisme participants, hébergeurs, prestataires de loisirs, offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme, professionnels de la culture, collectivités locales ont bénéficié de conseils, d'ateliers et de conférences dédiés au développement du numérique.

Des événements phares

La conférence « Grand Témoin » de Serge TRIGANO a proposé une réflexion sur les usages et les nouvelles technologies qui vont modifier le paysage touristique de demain. Chaque année, des solutions sont apportées avec l'aide d'un « Grand Témoin » pour répondre aux problématiques du e-tourisme.

Les 2^e Trophées de la vidéo touristique et culturelle ont récompensé, parmi les 171 participants issus de 33 pays, les quatre vidéos faisant preuve de créativité et d'originalité dans le domaine de la promotion touristique et culturelle selon quatre catégories : destination touristique, influenceur voyage, lieu ou événement culturel, prestataire touristique.

Une programmation « off » proposée au Salon

Les conférences « YOODx » : une journée consacrée au thème de la révolution digitale qui porte sur l'évolution des usages et des technologies numériques dans le tourisme.

Le rendez-vous des « community managers du tourisme », c'est-à-dire des animateurs de communautés dont le métier consiste à créer du lien entre internautes autour d'une entité ou d'un sujet grâce aux réseaux sociaux. Dix ateliers ont été proposés pour permettre aux professionnels d'échanger sur les bonnes pratiques, élargir leur réseau et se former sur les dernières tendances à l'aide de la recette des « 3C » : Collaboratif, Convivialité et Cool attitude.



Plus d'informations
www.salon-etourisme.com

9^e édition

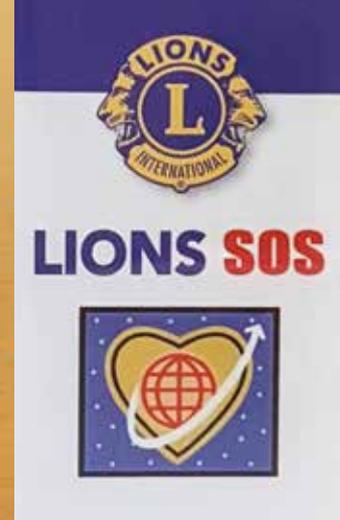
1 200 visiteurs

50 ateliers

1 500 m² d'exposition

Près d'une centaine
d'entreprises

80 intervenants
et experts



SANTÉ

« Lions SOS pour une vie »

SI CETTE BOÎTE PLACÉE DANS VOTRE RÉFRIGÉRATEUR ENTRE LES ŒUFS ET LES BOUTEILLES SEMBLE ANECDOTIQUE ELLE POURRAIT BIEN S'AVÉRER CAPITALE EN CAS DE PROBLÈME DE SANTÉ.

📍 **Placée dans la porte du réfrigérateur**, cette petite boîte centralise des informations écrites et vitales relatives à la santé du patient en cas de prise en charge médicale. Allergies, traitements en cours, antécédents médicaux, emplacement du dossier médical, nom du médecin traitant ou encore proches à prévenir, etc.

Tous ces éléments sont à inscrire sur cette fiche de renseignements. Le but est simple : gagner un maximum de temps dans la prise en charge lors de l'arrivée des secours : SAMU, SMUR, pompiers, médecins urgentistes, SOS médecins.

Votre réfrigérateur, gardien de votre dossier médical

Grâce à ces renseignements, plus de temps à perdre à rechercher des informations sur le patient, quand on sait que pour certaines interventions chaque minute est précieuse. Pour signaler la présence de cette boîte aux secours, il est nécessaire d'apposer l'autocollant « LIONS SOS » de manière bien visible à l'intérieur de sa porte d'entrée.

Ce projet « Lions SOS pour une vie », accompagné par la CAVEM, apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, aux personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap ainsi qu'à leur famille.

Le Lions Club a déjà mis en place cette action dans d'autres départements. Pour la première fois, elle arrive dans notre région grâce à l'association du Lions Club Saint-Raphaël Côte d'Azur.

Comment se la procurer ?

La boîte « Lions SOS » est disponible gratuitement dans les pharmacies du territoire participant à l'opération, les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) et sur simple demande au Lions Club Saint-Raphaël Côte d'Azur.



Lions Club Saint-Raphaël Côte d'Azur
92, Allée Ariane - 83600 Fréjus
Président : J.L. CHUARD : 06 02 33 05 55
www.saint-raphael-cote-dazur.com



FORMATION

23 600
23 600 € financés
par la CAVEM

35
35 stagiaires sur 3 mois

Inauguration de l'école de la deuxième chance, un bilan positif pour ce premier trimestre

SOUCIEUSE DE FAVORISER LA FORMATION ET L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES, LA CAVEM A ACTIVEMENT SOUTENU L'IMPLANTATION SUR SON TERRITOIRE D'UNE ANTENNE DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE (E2C) DU VAR. L'E2C A ÉTÉ INAUGURÉE LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017. C'EST UNE INITIATIVE DE L'UPV QUI S'EST DÉROULÉE SOUS LE PARRAINAGE DE PHILIPPE PORTAL, SOUS-PRÉFET, YANNICK CHENEVAR, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION EN CHARGE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE, BERNARD LECAT REPRÉSENTANT L'UPV, PHILIPPE DONAT POUR LA CCI ET ROLAND BERTORA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM.

📍 **Récemment installée dans les locaux** de la zone d'activités Lou Gabian à Fréjus, le 26 juin 2017, cette antenne a été conjointement inaugurée par ces personnalités et Monsieur Joël MARTIN, Vice-Président de l'Union Patronale du Var (UPV), porteur du projet, et en présence de Messieurs Philippe DONAT, conseiller territorial de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et Bernard LECAT, Président de la délégation fréjusienne de l'UPV.

L'E2C permet à des jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification professionnelle et sortis du système scolaire depuis plus d'un an, de construire un projet d'insertion sociale et professionnelle via des parcours individualisés d'une durée moyenne de six mois composés d'ateliers entre autres de remise à niveau en français, mathématiques, informatique, culture générale, et de stages en entreprise.

L'E2C du Var est implantée sur quatre sites :

- › Toulon ouvert depuis le 23 mars 2017,
- › Fréjus ouvert depuis le 26 juin 2017,
- › Brignoles ouvert depuis le 25 septembre 2017,
- › Draguignan ouvert depuis le 23 octobre 2017.

Des stages en entreprise comme tremplin à l'emploi, bilan du premier trimestre

Pour ce premier trimestre, la CAVEM a financé à hauteur de 23 600 euros l'antenne CAVEM de l'E2C soit 9 % de son budget total. Depuis son ouverture le 26 juin 2017, elle a accueilli 35 stagiaires dont la moitié sans diplôme. 35 entreprises partenaires ont reçu des stagiaires ce qui a déjà permis à cinq d'entre eux une sortie positive vers une situation d'emploi : CDI, CDD supérieur à six mois ou formation.

LES 18-24 ANS DU TERRITOIRE DE LA CAVEM

39
39 % sont scolarisés
ou en poursuite d'études

2 182
2 182 sont sans emploi et
ne poursuivent pas d'étude



311 avenue Lou Gabian - 83600 Fréjus
contact@e2c-var.fr

Bilan 2017 du Contrat de Ville



LE 4 DÉCEMBRE 2017, LE COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE S'EST RÉUNI. CO-PRÉSIDIÉ PAR MADAME ASTRID JEFFRAULT, SOUS-PRÉFÈTE CHARGÉE DE MISSION, ET MADAME MARENCO, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM, EN PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE LA VILLE DE FRÉJUS, IL A PERMIS DE DRESSER UN ÉTAT D'AVANCEMENT DE CE DISPOSITIF.

🕒 **Cette seconde année**, comme la précédente, a été marquée par plus de 130 réunions de travail et aussi des avancées concrètes sur les trois piliers du contrat :

› **La Cohésion sociale avec :**

la fusion, le 1^{er} avril 2017, des centres sociaux fréjusiens en une association unique, les Centres Sociaux et Culturels Fréjusiens (CSCF) ; la signature, le 26 avril 2017, d'une Convention Partenariale Pluriannuelle assurant le financement sur la durée restante du Contrat de Ville jusqu'au 31 décembre 2020 ; la validation, le 25 septembre 2017, du projet social des CSCF par les administrateurs de la CAF qui conditionnait l'octroi de l'agrément centre social pour quatre ans ; le démarrage du projet culturel « des quartiers et des arts vivants » co-développé avec le théâtre intercommunal Le Forum, comprenant un volet « découverte des arts vivants » offrant des places à tarif bonifié et des actions de médiation culturelle ainsi qu'une « pratique artistique » proposant des ateliers.

› **L'Habitat avec :**

l'adoption de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité du quartier de l'Agachon par le conseil municipal de Fréjus le 24 novembre 2017 et le conseil communautaire du 11 décembre 2017. Celle-ci s'était déjà concrétisée par la rénovation de la façade des locaux du centre social dans le cadre d'un projet artistique pour lequel une entreprise privée a gracieusement fourni la peinture.

› **L'Emploi avec :**

l'installation sur le territoire, le 26 juin 2017, d'une antenne de l'École de la deuxième chance pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de moins de 25 ans sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification professionnelle.

Ces avancées structurantes produiront pleinement leurs effets en 2018.



Le Contrat de Ville a été signé par la CAVEM le lundi 20 juillet 2015 afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des deux quartiers prioritaires sur le territoire, la Gabelle et l'Agachon à Fréjus, et cinq autres quartiers considérés en « veille active » : Sainte-Croix, Villeneuve et le centre ancien à Fréjus, et le Logis de l'Aspé et Saint-Sébastien à Saint-Raphaël. Le Contrat de Ville est un dispositif opérationnel jusqu'en 2020.

Observer l'habitat pour une politique de logement efficace et cohérente

DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT, LA CAVEM MET EN PLACE UN OBSERVATOIRE DE L'HABITAT.

- ☞ **Afin d'assurer la mise en œuvre** d'une politique de l'habitat cohérente et partagée, la CAVEM a été très tôt un partenaire actif dans les différentes démarches d'observations initiées sur le département du Var :
- › auprès de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Var pour la création en 2008 d'un Observatoire des Loyers ;
 - › auprès du Conseil Départemental du Var, lorsque celui-ci a décidé en 2011 de la mise en place d'un Observatoire Départemental de l'Habitat, associant l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de l'État. Cette démarche a été guidée dans le souci de mutualiser le coût de cette dépense et d'homogénéiser les données pour permettre des comparaisons à l'échelle départementale.

Disposant ainsi d'une quantité importante de données, dès 2015 la CAVEM a souhaité les affiner et les valoriser.

Les résultats sont structurés en quatre parties :

- › Les évolutions démographiques, économiques et sociales.
- › L'analyse de la conjoncture du marché immobilier.
- › Les caractéristiques du parc de logements.
- › Le suivi de la demande locative sociale et de la demande en hébergements et logements adaptés.



Un observatoire de l'habitat est un outil qui permet de disposer d'une connaissance fine des évolutions démographiques, économiques, sociales et de la situation du marché du logement. Cette observation annuelle guide la mise en œuvre des politiques de l'habitat du territoire.

Les résultats de l'observatoire sont communiqués annuellement à l'ensemble des techniciens et élus en charge de l'aménagement du territoire.

La mise en valeur et le renforcement de ce dispositif d'observation a été inscrit dans le Programme Local de l'Habitat 2018/2023 dont le projet a été validé en conseil communautaire le 21 septembre 2017.

L'observatoire est renseigné par :

- › Les résultats de l'Observatoire des Loyers sur les prix de loyers pratiqués sur le département du Var. Cet observatoire est alimenté grâce à la participation d'une centaine d'agences immobilières et la réalisation d'enquêtes annuelles.

Vous souhaitez participer à l'enquête de l'Observatoire des Loyers du Var, rendez-vous sur le site de l'Adil : www.adil83.org.

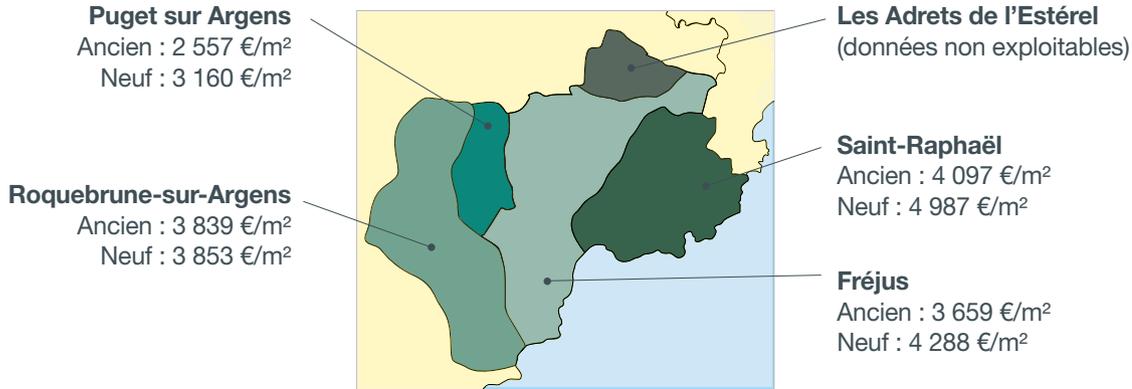
- › Les données de l'Observatoire Départemental de l'Habitat dont la mise en œuvre et l'exploitation sont confiées à l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise. De nombreuses données sont traitées notamment sur le marché immobilier, le parc de logements et les dynamiques économiques et sociales. Ces données sont transmises annuellement à la CAVEM et disponibles pour chaque commune du Var.
- › Les données du système national d'enregistrement de la demande locative sociale.
- › Les données des services Urbanisme des communes relatives aux autorisations de construire.



Les chiffres clés de l'observatoire sont disponibles sur cavem.fr, rubrique Habitat

MARCHÉ DU LOGEMENT COLLECTIF

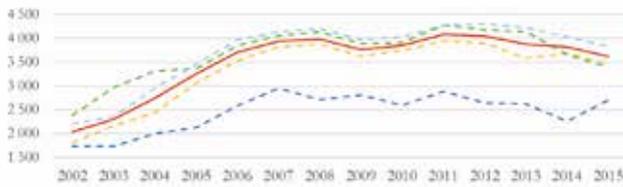
⊕ Prix de vente moyen des appartements entre 2012 et 2015



⊕ ENTRE 2012 ET 2015 SUR LA CAVEM

- › 5 558 appartements ont été vendus
- › 48% des appartements vendus étaient neufs

⊕ Evolution des prix de vente des appartements anciens (€/m²)



⊕ Evolution des prix de vente des appartements neufs (€/m²)



⊕ Prix médian du loyer au m² pour les locations privées observées en 2015 (hors charges)



Min.not - Perval 2015, données issues de l'ODH - Audat OIP Adéquation 2015, données issues de l'ODH - Audat Observatoire des loyers du Var, 2015, ADIL du Var

Frédéric MASQUELIER, Vice-Président de la CAVEM et Maire de Saint-Raphaël présente sa délégation



M. MASQUELIER pourriez-vous me parler un peu de votre parcours ?

Je suis un élu issu de la société civile. J'ai commencé ma carrière en tant qu'avocat à Saint-Raphaël au début des années 2000 et j'ai eu le plaisir de rapidement devenir l'avocat de la ville. Ainsi, j'ai pu rencontrer Georges GINESTA qui m'a proposé de rejoindre sa liste en 2014, de devenir premier adjoint en 2016 et de lui succéder en septembre 2017. À cette même date, tout en étant toujours avocat, j'ai eu le plaisir de devenir 3^e vice-président de la CAVEM.

Vous êtes vice-président en charge de la compétence eau et assainissement de la CAVEM, en quoi est-ce que cela consiste ?

C'est un sujet que j'ai été amené à traiter en tant qu'avocat depuis de nombreuses années, un sujet complexe et très important pour les habitants. En effet, sur cette compétence se joue le prix et la qualité de l'eau. Il faut pour cela négocier des contrats complexes et de long terme afin d'optimiser le service rendu aux usagers.

Vous parlez d'optimisation, comment mieux gérer cette compétence ?

Tout d'abord, il est nécessaire de sécuriser juridiquement les procédures. Il en va de l'intérêt de la CAVEM et de ses citoyens car ces contrats sont complexes et se sont avérés très coûteux sur certains territoires. Au-delà du coût, cette sécurisation permet de garantir un approvisionnement local en eau potable. Un approvisionnement qui nous garantit une indépendance vis-à-vis d'autres acteurs et donc une maîtrise du prix et de la qualité de notre eau, c'est fondamental.

Optimiser, c'est aussi et surtout chercher à réduire les coûts de l'eau en utilisant deux leviers : plus de mutualisations entre les communes de la CAVEM et une recherche de subventions notamment auprès de l'Agence de l'eau.

Optimiser cette compétence, c'est aussi faire en sorte de s'adapter aux nouvelles réglementations dans ce domaine notamment avec le développement de la police de l'eau qui va renforcer le rôle de nos agents en termes de contrôle.



46 réservoirs d'eau



7 stations d'épuration
d'eaux usées



32 814 132 € budget annexe assainissement



974 km de réseau
d'eau potable



640 km de réseau
d'assainissement collectif



22 006 962 € budget annexe eau

Allez-vous devoir porter des projets importants dans les prochaines années ?

Bien sûr ! D'ici 2020, il va y avoir une modification du contrat de Délégation de Service Public qui va concerner chaque commune. L'objectif est simple : un meilleur service public au meilleur prix. Cela passe notamment par une amélioration et un renouvellement du réseau pour éviter les fuites et réduire le coût.

Nous allons travailler avec le syndicat des eaux du Var Est (SEVE) pour continuer à garantir un approvisionnement en eau de qualité, sécurisé et indépendant. Une garantie qui tient même l'été, en période de sécheresse et d'accroissement de la population.

Mon action, en tant que vice-président en charge de la compétence eau et assainissement sera de négocier ce contrat avec le délégataire et s'assurer du suivi et de la bonne exécution du contrat, toujours dans le souci de l'intérêt général.

Votre rôle semble particulièrement important en période de restriction budgétaire ?

C'est certain ! La contrainte financière rend toujours plus nécessaire l'analyse précise des contrats publics.

Et puis, l'eau et l'assainissement, c'est aussi une compétence où l'on peut travailler à l'optimisation de la dépense publique.

Je prends un exemple simple : en récupérant les eaux usées et en les utilisant pour arroser de grands espaces, comme les golfs par exemple, on peut réaliser d'importantes économies, éviter d'utiliser une ressource précieuse et faire un geste pour l'environnement.

Par ailleurs, j'entends porter à la CAVEM, les pratiques que j'ai développées en tant que maire de Saint-Raphaël pour rationaliser les deniers publics : responsabiliser les agents, optimiser le travail de chacun et évaluer l'action publique.

Ainsi, nous parvenons à faire mieux avec moins de moyens grâce à une meilleure mobilisation des agents, un développement de leur polyvalence et un décloisonnement entre les services.

Par ailleurs, vous êtes également en charge de l'évolution de l'intercommunalité, qu'est-ce que cela signifie ?

Aujourd'hui, la CAVEM est située entre deux métropoles : Nice et Toulon. Si l'on veut peser davantage, face à ces métropoles qui captent une grande partie des financements publics et privés, nous devons nous rapprocher, fédérer l'Est Var.

Mon objectif est de conserver notre identité, nos particularités, tout en créant de nouvelles alliances, de nouvelles synergies avec d'autres territoires voisins.

DE L'EAU BRUTE À VOTRE ROBINET

L'assainissement consiste à collecter, stocker, dépolluer les eaux usées pour rendre à la nature une eau traitée. La CAVEM a délégué cette gestion pour une grande partie du territoire à Véolia Eau.

La production d'eau potable pour les cinq communes est assurée par le Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE) dont les principales missions sont :

- › recueillir de l'eau brute en achats ou en prélèvements dans les nappes ;
- › rendre l'eau potable ;
- › stocker l'eau potable ;
- › assurer l'approvisionnement d'eau potable sur le territoire.

La distribution de l'eau potable est gérée par la CAVEM auprès du grand public par délégation à Véolia qui se charge de l'entretien des équipements et de la gestion des services au public.



CONTRAT DE L'EAU

Le contrat de territoire de l'Eau a été signé le 21 juillet 2017 avec l'Agence de l'Eau.

75 actions sont engagées pour 24 850 800 € dont 43 % financés par l'Agence de l'Eau.

La CAVEM défend l'agriculture du territoire au côté de la Chambre d'Agriculture du Var en créant une plateforme circuits courts

BON POUR LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCONOMIE, CONSOMMER LOCAL EST UN ACTE RESPONSABLE À LA PORTÉE DE TOUS.

🌱 **Le partenariat engagé** depuis juin 2017 entre la Chambre d'Agriculture du Var et la CAVEM propose un programme ambitieux de redynamisation pour la préservation, la sécurisation et le développement des circuits courts agricoles sur le territoire. Une convention a été conclue pour l'accompagnement à la création d'une plateforme circuits courts agricoles. Elle permettra notamment, à terme, d'alimenter les cantines collectives et scolaires en produits locaux, frais et de saison.

Elle s'articule autour de 3 pôles :

- › Une plateforme logistique.
- › Un drive fermier.
- › Un atelier de transformation type « légumerie ».

Ce projet vise à redonner confiance au monde agricole qui connaît des difficultés liées aux risques inondation, sécheresse, incendie, concurrence internationale ainsi qu'à favoriser les nouvelles installations, les investissements et les développements des producteurs locaux.



Il pourrait constituer une première étape vers l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Ce projet a pour mission de rapprocher production et consommation locale pour recréer du lien, faire valoir les produits du terroir et préserver les terres agricoles.

Quels sont les avantages du circuit court ?

D'un point de vue social, les circuits courts permettent d'entretenir le lien entre consommateurs et producteurs. D'un point de vue économique, ils permettent la réalisation d'économies sur toute la chaîne de distribution et donc de diversifier les activités agricoles et favoriser l'emploi. D'un point de vue écologique, ils favorisent, pour répondre à la demande des consommateurs, un retour de certaines variétés de fruits ou de légumes « oubliés » et diminuent l'utilisation de pesticides et engrais de synthèse au profit de méthodes manuelles. Enfin, pour le consommateur, les produits proposés plus frais, plus goûteux et de saison, sont de bien meilleure qualité. Ils sont dits « éco-responsables » :

- › en limitant l'emballage et le conditionnement ;
- › en maintenant une activité agricole locale ;
- › en offrant une transparence sur la provenance de la nourriture, les prix et leur mode de production.

À l'opposé, aujourd'hui il est courant de voir un agriculteur proposer ses produits au Marché International de Nice qui vont transiter jusqu'à Paris pour être finalement distribués dans une grande surface de notre territoire.

Dans ce cas précis, si le circuit court était privilégié, il permettrait une diminution des émissions de gaz à effet de serre.



Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

DOSSIER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour un SCoT d'innovation, de préservation et de valorisation du territoire de la CAVEM

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA CAVEM A ÉTÉ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LE 11 DÉCEMBRE 2017 PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.



POUR UN SCHÉMA qui détermine les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement durable pour les 20 prochaines années.

DE COHÉRENCE entre les politiques publiques locales du développement économique, de l'habitat et de l'environnement.

TERRITORIALE pour une planification stratégique à l'échelle des 5 communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël.

NOTRE RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR À L'HORIZON 2030 À TRAVERS LE SRADDT

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) est un document d'urbanisme obligatoire produit par l'Assemblée régionale, qui fixe, pour les vingt prochaines années, les grandes orientations d'organisation de l'espace régional. Il assure la cohérence des politiques régionales, notamment dans leur volet spatial : politique des transports, politique d'environnement, politique de développement économique, etc.



35 mois de préparation pour réussir le SCoT de la CAVEM

Le SCoT, engagé depuis presque trois ans, propose les grandes orientations du territoire jusqu'à horizon 2035. Ce schéma est encadré par le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Équilibre Territorial (SRADDET) élaboré par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si la réflexion a débuté en 2015, c'est bien 2017 qui porte la finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs, la réunion avec les Personnes Publiques Associées suivie de l'enquête publique du 27 juin au 08 août 2017 avec près de 300 contributions. Porté par Sébastien PERRIN, Vice-Président en charge du SCoT, le conseil communautaire du 11 décembre 2017 l'a approuvé à l'unanimité.

● **Le diagnostic : quelle est la situation actuelle ?** Un état des lieux du territoire sous tous les angles, habitat, équipements, patrimoine, économie, déplacements, environnement, etc., afin de mettre en lumière les enjeux.

● **Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : comment atteindre notre but ?** Le DOO détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.



● **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : quel territoire voulons-nous ?** Le PADD définit les grandes orientations du développement de l'agglomération à suivre pour les 20 prochaines années. C'est le projet politique, sur le plan de l'aménagement du territoire. Les élus y exposent leur vision de l'avenir.

● **L'enquête publique et l'approbation : qu'en pensent les partenaires et la population ?** L'approbation définitive du SCoT se fait après consultation des personnes publiques associées (État, départements, région, chambres consulaires...) et enquête publique auprès des habitants. Le SCoT entre en vigueur.

Concrètement, que prévoit le SCoT dans la vie quotidienne des habitants du territoire ?



LOGEMENT

En cohérence avec la loi Solidarité Renouvellement Urbain liée à la construction de logements sociaux à respecter, 22 000 logements sont prévus d'ici 2035 pour répondre, entre autres, à l'augmentation projetée dans les prochaines années de 13 000 habitants sur le territoire. Cette offre s'adresse prioritairement aux actifs pour leur permettre de résider sur le territoire. L'optimisation de l'urbanisation existante est une priorité pour le renouvellement urbain et la conservation des zones urbaines à faible densité.



ÉCONOMIE

Le retour à l'emploi dans le cœur d'agglomération est une condition pour conserver une offre équilibrée entre la vie privée et la vie professionnelle et éviter les « cités-dortoirs ».

Pour cela, il convient de créer des conditions d'accueil favorables aux entreprises pour proposer 4 500 emplois supplémentaires en mettant à disposition des zones d'activités attractives pour développer des sites de production.



TOURISME

Pour l'activité touristique essentielle au territoire, il faut pérenniser l'attractivité touristique tout en préservant la qualité de vie. Des actions d'amélioration sur les conditions d'accueil des touristes, notamment des croisiéristes, et l'aide aux professionnels du tourisme pour se développer grâce au numérique seront une priorité.



AGRICULTURE

Fort de la qualité de l'agriculture varoise, le SCoT s'engage dans une démarche de protection et de mise en valeur des paysages naturels et agricoles avec une volonté de redynamiser l'activité agricole pour relancer l'emploi.

La création des hameaux agricoles dans la basse vallée de l'Argens permettra l'installation de jeunes agriculteurs. Le SCoT propose une limitation de la consommation de nouveaux espaces agricoles et naturels à moins de 10 hectares sur 20 ans sur les plus de 7000 hectares qui composent le territoire.

Certains devraient évoluer en zone agricole protégée. La basse vallée de l'Argens propose un corridor écologique qui relie le massif de l'Estérel, engagé dans l'opération « Grand Site », et le massif des Maures.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Les spécificités du territoire doivent prendre en compte les différents plans de prévention en matière des risques incendie, inondation, sismique, technologique en agissant à la fois sur la maîtrise du risque incendie par la promotion d'espaces agricoles tampons dans les massifs et la mise en sécurité des espaces confrontés au risque inondation avec la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI)*.



* QU'EST-CE QUE LE PAPI ?

Le Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations a été créé pour prévenir les risques d'inondations et réduire leurs conséquences sur le territoire.

Le PAPI permet aux collectivités avec l'État de mettre en place une politique globale de prévention à l'échelle d'un fleuve ou d'un bassin entier.

Le PAPI de l'Argens et côtiers de l'Estérel est élaboré par la CAVEM avec le Conseil Départemental. Il est mis en place par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA).

La convention cadre pour la mise en œuvre du PAPI a été signée le 9 décembre 2016 à hauteur de 96 millions d'euros pour la période 2016-2022.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Des actions de montée en débit et de déploiement de la fibre optique sur le territoire vont permettre d'améliorer l'accès au très haut débit.



ÉNERGIE

Pour maîtriser les consommations d'énergie, il faudra limiter les pollutions de l'eau de surface et de l'eau souterraine et évoluer vers la réduction des consommations énergétiques dans l'habitat ancien avec

l'Agence de Rénovation Énergétique Var-Est.

En 2019 le développement des énergies renouvelables permettra de produire du biométhane grâce à la station d'épuration du Reyran et de développer du photovoltaïque en équipant par exemple les toits du Centre Hospitalier Intercommunal et d'autres équipements publics de panneaux solaires.



LA MOBILITÉ, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

L'objectif sera de maîtriser la pollution par l'application du Plan de Développement Urbain en développant les transports en commun par un pôle multimodal et la création d'aires de covoiturage dans la zone des Garillans à Roquebrune-sur-Argens, les Adrets de l'Estérel et le quartier Gargalon à Fréjus. Le dédoublement de l'axe routier entre Puget sur Argens et Saint-Raphaël prévu qui commencera par la mise en service du passage souterrain au giratoire d'entrée de l'autoroute A8 à Puget sur Argens contribuera à long terme à l'amélioration des déplacements sur notre territoire.



L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

Développer les services auprès des seniors avec la « Silver économie » permettra, entre autres, la prise en charge médicale des personnes âgées à domicile et dans les structures d'accueil les mieux adaptées et de promouvoir la formation paramédicale sur le territoire.



48 000

Une population multipliée par 1,8 en 40 ans
+ 48 000 habitants entre 1968 et 2010



2

Fréjus, Puget sur Argens et
Saint-Raphaël, deuxième
aire urbaine du Var



1/3

1 tiers de la population a 60 ans ou plus



43 220

43 220 actifs en 2010 soit
40,2 % de la population

Rencontre avec Sébastien PERRIN, Vice-Président de la CAVEM délégué à la lutte contre les inondations et au SCoT



Comment le SCoT a-t-il été abordé ?

C'est à partir d'une étude démographique que le SCoT envisage l'avenir de notre territoire sur 15 ans en répondant à l'évolution réaliste du développement de l'agglomération. Le SCoT de la CAVEM est permissif et propose la vision d'une construction du territoire jusqu'en 2035.

Quelles sont les caractéristiques particulières du SCoT de la CAVEM ?

En mettant en valeur les richesses paysagères et écologiques du territoire, c'est un projet vertueux qui garantit de conserver un cadre de vie exceptionnel. La ligne directrice est basée sur la réduction de la consommation d'espace c'est-à-dire la préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles en optimisant l'urbanisation existante.

Pouvez-vous nous citer un exemple de projet pour les habitants ?

La création d'une plateforme de circuits courts d'ici deux ans sur le territoire. Elle proposera un drive fermier pour alimenter les cantines scolaires et collectives, un point de vente directe sur un lieu d'exposition des produits, un atelier de transformation des légumes et la mise en place d'une plateforme logistique pour livrer les grandes surfaces (voir p. 14 de notre magazine). C'est grâce à l'implication de chacun à l'occasion de nombreuses réunions techniques et de séances de travail avec les communes que le SCoT a pu être mené à bien. Au total, 2 réunions publiques, 9 ateliers, 3 réunions avec les Personnes Publiques Associées et 21 séances de la commission du SCoT se seront déroulés depuis la première réunion intervenue en avril 2015.



Le SCoT est une construction raisonnée du territoire, bientôt mise en œuvre et complétée dans les deux ans qui viennent par une relance de son volet littoral et maritime avec le Schéma de Mise en Valeur de la Mer qui fixe les orientations de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral. La CAVEM est une entité de l'Est Var qui défend son identité et ses particularités dans la complémentarité de ses voisins varois et maralpains pour trouver une place significative dans le Schéma Régional aux côtés notamment de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.



Rendez-vous sur cavem.fr rubrique LES TEMPS FORTS pour consulter le dossier du SCoT approuvé avec ses composantes : la délibération qui répond aux observations de l'enquête publique et des personnes publiques associées, le Programme d'Aménagement et de Développement Durables, le Document d'Orientations et d'Objectifs qui en découle et enfin le rapport de présentation du SCoT.



80
80 % des actifs dans
le secteur tertiaire



38 470
38 470 emplois en 2010
contre 31 802 en 1999



10 000
Près de 10 000 emplois
et 1 200 entreprises localisés
dans les parcs d'activités

Comment prévenir les punaises de lit ?

LES PUNAISES DE LIT PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES SUR LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES. SAVOIR LES IDENTIFIER EST DONC ESSENTIEL POUR AGIR RAPIDEMENT AFIN DE PRÉVENIR ET DE SUPPRIMER EFFICACEMENT LES INFESTATIONS DE PUNAISES DE LIT.

☞ **Depuis le début des années 1990**, on assiste à une recrudescence des infections par les punaises de lit dans les pays développés. Les punaises de lit sont des petits insectes de couleur brun-rouge avec un corps ovale et aplati, gros comme des pépins de pomme. Ces insectes ne sont pas vecteurs de maladies mais peuvent perturber le quotidien en causant de forts désagréments dermatologiques, allergiques ou des troubles du sommeil. Ces petites bêtes se nourrissent exclusivement de sang humain pour se reproduire. Les piqûres sur le corps, semblables à celles des moustiques, occasionnent des démangeaisons. Les punaises se cachent dans l'obscurité, généralement dans les chambres. Pour vérifier leur présence, il suffit de chercher des petits points noirs sur les draps, matelas ou sommiers ou des traces de sang laissées dans les draps ou vêtements. Il est recommandé de faire attention aux objets d'occasion : matelas, meubles, vêtements, livres ainsi qu'aux séjours dans les hôtels, auberges de jeunesse, trains de nuit.

Quels sont les réflexes à adopter pour prévenir une infestation ?

- › Aérez l'appartement tous les jours.
- › Inspectez, traitez et nettoyez les meubles ou les vêtements d'occasion.
- › Inspectez les bagages lorsque vous revenez de voyage.

En cas de contamination importante de votre logement, l'intervention d'un professionnel est indispensable.

Comment se débarrasser des punaises ?

- 1-Passer minutieusement l'aspirateur puis nettoyer le conduit d'aspirateur et jeter le sac dans une poubelle extérieure.
- 2-Laver à la machine tous les vêtements, oreillers et linge de maison à plus de 55°C.
- 3-Condanner les fissures et les fentes sur les murs, derrière les plinthes.

Les bombes « fuger » à dégoupiller au milieu de la pièce ne sont pas conseillées car inefficaces.



Pour tout conseil, n'hésitez pas à contacter le Service Intercommunal d'Hygiène et Santé : 04 94 19 89 59



QUELS SONT LES NOUVEAUX VACCINS OBLIGATOIRES AU CALENDRIER VACCINAL 2018 ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les enfants nés cette année devront effectuer 11 vaccins obligatoires. 3 étaient déjà obligatoires sous le nom de « DTP » : Diphtérie depuis 1936, Tétanos depuis 1940 et Poliomyélite depuis 1964. 8 vaccins auparavant recommandés sont devenus obligatoires : coqueluche, rougeole-oreillons-rubéole (ROR), hépatite B, bactérie *Haemophilus influenzae pneumocoque*, méningocoque.



Rendez-vous et suivi de vaccination : Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé Bâtiment B - 624, chemin Aurélien 83700 Saint-Raphael - 04 94 19 89 59



La lutte contre le charançon rouge du palmier s'intensifie

LES PALMIERS DES CANARIES SONT LA CIBLE PRIVILÉGIÉE DU CHARANÇON ROUGE EN RÉGION PACA DEPUIS 2007. LA CAVEM A ENGAGÉ DEPUIS 2016 LE PLAN D'ACTION EN RÉSEAU POUR L'ÉRADICATION DU CHARANÇON ROUGE ET L'ASSAINISSEMENT DES PALMIERS (ARECAP) POUR LUTTER CONTRE CE NUISIBLE.

Des résultats positifs après un an et demi d'action collective

Le plan ARECAP a atteint son objectif dès la première année : prendre en charge le plus grand nombre de palmiers des Canaries sur le territoire au travers de chantiers groupés et continus bénéficiant d'un prix négocié de 72 € par palmier. En 2016 ce sont 3 151 palmiers qui ont été traités, auxquels s'ajoutent 1 537 en 2017, par une seule injection annuelle d'un produit chimique dans le tronc du palmier. À ce jour, 4 688 palmiers du territoire sont sous contrôle. Au cours des années 2014 et 2015, sur le territoire de la CAVEM, les pertes se sont élevées à plus de 19 % du parc global. 145 palmiers « publics » Phoenix sont morts sur un total de 750 et environ 600 palmiers privés ont disparu. En 2017, pour les palmiers traités en 2016 via le plan ARECAP, le taux d'échec a été de 1,44 % et la mortalité réduite, grâce aux assainissements pratiqués.

Un bilan financier très avantageux et une source d'économie pour les collectivités s'élevant à plus de 200 000 euros par an

Sur le plan financier, pour les années 2016 et 2017, le bilan budgétaire est positif. Le surcoût annuel moyen de 46 500 €, lié au montage de l'opération ARECAP a été nettement compensé par :

- › la réduction des coûts de traitements sur le secteur public soit 46 500 € par an,
- › le sauvetage de plus de 60 palmiers publics représentant une économie d'au moins 50 000 € en frais d'abattages et une perte patrimoniale évitée de plus de 360 000 €.

Enfin, pour 2018, ARECAP vient de se voir attribuer une subvention de 36 500 € par la région PACA, un signe de reconnaissance appréciable.



La clé du succès du plan ARECAP c'est vous !
Inscription sur cavem.fr Rubrique Environnement Lutte contre les nuisibles

N°Vert 0 800 10 40 11



L'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 a rendu obligatoire, le traitement préventif des palmiers sains. La CAVEM s'est engagée, en 2016, dans l'opération ARECAP avec le double objectif de stopper l'hécatombe des palmiers et d'impacter très fortement la population des ravageurs pour l'amener sous un seuil de nuisibilité acceptable. Pour espérer y parvenir, ARECAP devra se poursuivre sur 3 à 5 années consécutives, à l'échelle des cinq communes de la CAVEM.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une première dans le Var, une collecte expérimentale des biodéchets est lancée à Puget sur Argens

LE TRI DES BIODÉCHETS, UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE QUI SERA ADOPTÉ PAR LES HABITANTS DU QUARTIER DE LA LIEUTENANTE À PUGET SUR ARGENS GRÂCE À UNE ACTION PILOTE MENÉE PAR LE SMIDDEV.

€ Les biodéchets, de quoi s'agit-il ?

Les biodéchets sont principalement constitués de déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et légumes, restes de repas, aliments périmés. Ils représentent environ 25 % de nos poubelles d'ordures ménagères soit une quantité non négligeable que l'on peut arriver à réduire. C'est un des enjeux de la loi de transition énergétique et la CAVEM entend s'y attaquer.

Une collecte des biodéchets, pourquoi ?

Certains biodéchets sont déjà triés grâce au compostage effectué par certains habitants. C'est le cas des épluchures de fruits et légumes par exemple. Néanmoins, il subsiste toujours des biodéchets comme les restes de repas ou os, arêtes, qui sont déconseillés dans le compost. Ainsi, compostage et collecte des biodéchets sont des actions tout à fait complémentaires.

LES BIODÉCHETS

25
25 % des ordures ménagères

100
100 % peuvent être collectés

2
2 fois moins cher en coût de traitement



COMPOSTEZ VOS DÉCHETS

La CAVEM et le SMiDDEV vous proposent d'acheter pour seulement 10 € un composteur à installer dans votre jardin. Obtenez en quelques mois un amendement naturel et réduisez votre poubelle.



SMiDDEV :
04 98 11 98 80
CAVEM service déchets :
04 94 19 68 52

Quels quartiers vont être concernés et quand ?

Un quartier s'est porté volontaire pour expérimenter pendant un an une collecte des biodéchets : il s'agit de la Lieutenante à Puget sur Argens. 150 foyers seront concernés par cette nouvelle tournée « biodéchets » qui devrait débuter au mois d'avril 2018, une première dans le Var ! En fonction du bilan, l'expérimentation pourra être poursuivie et s'étendre à d'autres quartiers.

Concrètement, comment se déroule la collecte ?

Chaque foyer sera doté d'un « bio seau », de sacs poubelles compostables, et informé des consignes de tri par l'équipe du SMiDDEV. Un bac collectif sera installé à l'entrée du lotissement, qui sera collecté une à deux fois par semaine. Les habitants porteront quand ils le souhaitent leurs sacs à biodéchets jusqu'à ce point.

Que deviennent les biodéchets collectés ?

Les biodéchets collectés sont transformés en compost dans une installation spécialisée. Ils seront donc recyclés à 100%.

Quels bénéfices sont attendus ?

Le recyclage des biodéchets est économique : le coût de traitement est 2 fois moins cher que celui des ordures ménagères. Par ailleurs, les biodéchets, se décomposent et fermentent naturellement. Ils créent ainsi des jus de décomposition et des gaz qui peuvent générer des nuisances en décharge.

Une raison supplémentaire de les traiter à part.



Rendez-vous à la Fête des plantes à Fréjus, du 6 au 8 avril 2018 pour récupérer du compost et gagner des plants bio !





ÉCONOMIE

Les nouveaux rendez-vous Éco Pro : la CAVEM propose aux acteurs économiques un cycle de rencontres professionnelles

LE 29 JANVIER 2018, AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM, LE TROISIÈME RENDEZ-VOUS ÉCO PRO A PERMIS À PLUS DE 100 REPRÉSENTANTS D'ENTREPRISE DE S'INFORMER SUR DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT.

🕒 **C'est la première étape en 2018** d'une série de conférences intitulée « Les Rendez-Vous Éco Pro » destinés aux chefs d'entreprise du territoire afin de leur apporter des réponses concrètes à des problématiques économiques, sociales, environnementales, règlementaires et de favoriser le partage et le retour d'expériences. Cette soirée a réuni des chefs d'entreprise locaux, des présidents d'associations des parcs d'activités, en présence de Roland BERTORA, Président de la CAVEM et Catherine ROUBEUF, Vice-Présidente de la CAVEM et Conseillère Régionale représentant Monsieur Renaud MUSELIER, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au programme de cette manifestation, la présentation par des spécialistes de la Région des dispositifs d'aides aux entreprises sur les thèmes suivants :

- Les nouveaux dispositifs proposés par la Région et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie pour soutenir les projets économiques en matière d'Économie Circulaire.
+ d'infos sur www.performant-responsable-paca.fr
- Les outils du parcours performant et responsable afin d'améliorer l'efficacité économique des entreprises en prenant en compte leurs impacts environnementaux et sociétaux.
+ d'infos sur www.regionpaca.fr/economie-emploi
- Le Fonds d'Investissement pour les Entreprises mis en place récemment par la Région et les nouveaux dispositifs de financement à destination des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur quelle que soit leur taille.



L'Économie Circulaire, une stratégie territoriale pour la CAVEM

L'Économie Circulaire est un modèle économique qui vise à repenser de manière durable notre façon de produire, de consommer et de jeter avec une gestion efficace des ressources. Celui-ci propose une alternative au modèle linéaire classique en prônant des principes comme l'écoconception, le réemploi, le recyclage et la réparation. Ce rendez-vous a permis de promouvoir l'économie circulaire et la responsabilité sociétale des entreprises comme des facteurs de développement des activités pour le territoire ; les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'économie circulaire représentent des enjeux forts tant pour les entreprises que pour les collectivités.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

L'INSTITUTION

VOS RENDEZ-VOUS

LES TEMPS FORTS

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

HYGIÈNE & SANTÉ

HABITAT

TRANSPORTS

EAU & ASSAINISSEMENT

DÉCHETS

ÉQUIPEMENTS

✕ FERMER LA RUBRIQUE



VOS RENDEZ-VOUS

Découvrez tous les rendez-vous grand public de l'année soutenus par la CAVEM sur votre territoire. Cliquez sur un événement pour avoir son descriptif.



JANVIER

- > Rencontres santé
- > Rendez-vous Eco Pro



FÉVRIER

- > Salon du e-tourisme "Voyage en Multimédia"
- > Journées de la rénovation
- > Rendez-vous Eco Pro
- > Rencontres santé



MARS

- > Salon des influenceurs
- > Forum de l'Emploi Saisonnier
- > Journées de la rénovation
- > Rencontres santé



AVRIL

- > Fête des plantes
- > Rencontres santé

SITE INTERNET

Retrouvez les grands rendez-vous du territoire sur cavem.fr

TENEZ-VOUS INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE AVEC LES RENDEZ-VOUS SOUTENUS PAR LA CAVEM À NE PAS MANQUER.

Toutes les dates clés à inscrire dans vos agendas

Dans le cadre de ses compétences, la CAVEM apporte son soutien et participe à différents événements grand public incontournables tels que : le forum de l'emploi saisonnier en mars, la fête des plantes en avril, la fête de la nature en mai, la nuit de la chauve-souris en juillet, Planète CAVEM en fin d'année, les rencontres santé tout au long de l'année.

La rubrique « VOS RENDEZ-VOUS » située dans le menu vertical à gauche du site vous présente les événements classés par mois et permet d'accéder aux informations pratiques liées à chaque manifestation. Ces rendez-vous sont ouverts à tous les publics.

La rubrique « LES TEMPS FORTS » retrace les événements institutionnels dans lesquels la CAVEM s'investit au quotidien notamment dans les domaines de l'économie, de l'énergie, de l'environnement, de l'habitat et des transports.

Sont également consultables en ligne le magazine Var Estérel Méditerranée ainsi que les délibérations des conseils et bureaux communautaires.



consultez sur cavem.fr
 le magazine : en 1 clic / publications
 les délibérations : l'institution / vos élus / délibérations

Les travaux du passage souterrain sur la RDN 7 Fréjus-Le Muy passent à la deuxième phase

DEPUIS MI-SEPTEMBRE 2017, D'IMPORTANTES TRAVAUX DE VOIRIE ONT ÉTÉ ENTREPRIS PRÈS DU GIRATOIRE D'ACCÈS DE L'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER A8 À PUGET SUR ARGENS À LA SORTIE N°37.

Pour un trafic plus fluide

Cette opération de grands travaux, à laquelle participent la CAVEM à hauteur de 1 million d'euros et le Conseil Départemental pour 550 000 €, doit permettre de fluidifier le trafic quotidien sur l'axe Fréjus-Le Muy emprunté par 40 000 véhicules par jour aux heures de pointe. Cette opération doit conduire à terme à la création d'un itinéraire alternatif à la RDN 7 passant au Nord des zones d'activités et commerciales de Puget sur Argens et Fréjus, assurant ainsi un axe de transit direct entre la RDN 7 et la RD 4 dite route de Bagnols-en-Forêt. La zone des travaux s'étend côtés Est et Ouest du rond-point. Le giratoire provisoire a été remis en fonction dès le début du mois de février sur une seule voie. L'accès provisoire à l'A8 pour les usagers en provenance de Roquebrune-sur-Argens est rétabli. Il est recommandé de prendre les sorties numéro 36 et 38 de l'autoroute pour les déplacements hors territoire.



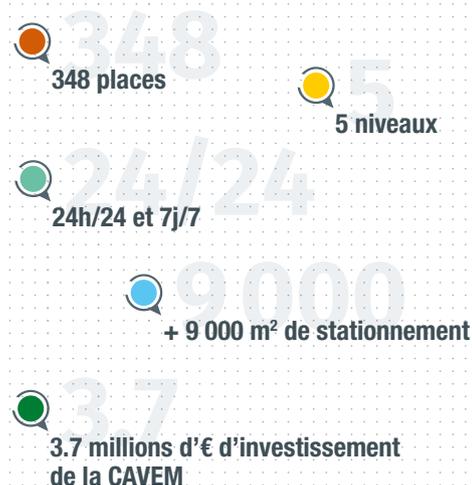
STATIONNEMENT PARKING PUBLIC DE L'HÔPITAL

Le parking public du Centre Hospitalier Intercommunal construit par la CAVEM il y a deux ans vous propose des solutions adaptées et avantageuses pour stationner. Pour une simple visite à un proche hospitalisé, des examens médicaux à effectuer, ou pour se garer à l'année, le parking offre diverses possibilités pour laisser sa voiture en sécurité. Le tarif horaire est de 1,60 €, un forfait de 24 heures est proposé au prix de 5 €, des abonnements mensuels, trimestriels ou annuels sont également disponibles. Le parking est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec un accueil du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures. En dehors de ces horaires, une télégestion et télémaintenance sont assurées par interphonie. Le parking est équipé :

- › de bornes de recharge gratuites pour les véhicules électriques ;
- › d'une vidéo protection 24h/24 ;
- › aux normes d'accessibilité en vigueur : 8 places pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles au niveau -1 avec accès direct au Centre Hospitalier Intercommunal.



Renseignements Tarifs et Abonnements
04 98 11 77 30





FOOTBALL

L'Étoile dans la course à la montée

APRÈS LEUR EXCELLENTE SAISON DE L'AN PASSÉ, LE CLUB INTERCOMMUNAL DE L'ÉTOILE EST TRÈS ATTENDU CETTE ANNÉE.

🕒 **Personne n'a oublié le quart de finale** de Coupe de France de l'an dernier disputé à Cannes contre Guingamp (Ligue 1). Forcément, après cette belle épopée, le club regroupant Fréjus et Saint-Raphaël était attendu au tournant. Et pour cette saison 2017-2018, les Varois évoluant en National 2 visent toujours la montée à l'échelon supérieur à l'entame des matches retour. Pour cela, le club a réussi à garder une grande partie de son effectif. Quelques recrues sont même arrivées comme le gardien Michael FABRE pour remplacer Gaëtan DENEUVE parti en Ligue 2 à Bourg-en-Bresse.

Parmi les nouveaux arrivants en cours de saison, on compte également Cédric GONCALVES, Tristan CAMPEON ou encore à la fin du mois de janvier Elliot GRANDIN ancien joueur de Marseille et de Nice notamment. Le groupe n'est malheureusement pas épargné par les blessures, à l'image de son attaquant Karim TLILI victime d'une rupture des ligaments croisés début octobre 2017. Des jeunes ont pu être lancés dans le grand bain pour combler ces absences tels Adrien PELLEGRINO et Noë CABEZAS. D'autres joueurs ont pu s'affirmer comme Antoine LETIEVANT, Ryad NADIFI et Antoni SAFFOUR. Sous la houlette de Jean-Noël CABEZAS, devenu l'entraîneur principal de l'équipe, l'Étoile va entamer la chasse aux points par rapport au leader, il faudra enchaîner les victoires pour arracher cette première place synonyme de montée.

🕒 UN NOUVEAU PÔLE FÉMININ

Pour ce début d'année 2018, l'Étoile a lancé son pôle de foot 100 % féminin. Entraînées par Stéphanie FERNANDEZ INNES les filles âgées de 6 à 14 ans investissent cette nouvelle section. L'équipe est déjà engagée dans le critérium du Var de foot à huit et connaît des débuts réussis. La licence est offerte cette saison pour toutes les jeunes filles de moins de 14 ans souhaitant rejoindre le club.



Plus d'informations

04 94 17 37 37



Pour les soutenir rendez-vous au **stade Louis-Hon**, Avenue Léo Lagrange à Saint-Raphaël :

- › **Samedi 3 mars** contre Toulon
- › **Samedi 17 mars** contre Sète



HANDBALL

Trois joueurs du SRVHB médaillés européens en 2018

À L'OCCASION DE L'EURO EN CROATIE DU 12 AU 28 JANVIER 2018, ADRIEN DIPANDA ET RAPHAËL CAUCHETEUX OBTIENNENT UNE MÉDAILLE DE BRONZE AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE ET DANI SARMIENTO REMPORTE L'OR AVEC LA SÉLECTION ESPAGNOLE.

🇫🇷 **Côté tricolore**, tandis qu'Adrien DIPANDA qui compte une cinquantaine de sélections avec l'équipe de France ainsi qu'un titre de champion du monde et de vice-champion olympique avait l'habitude de ce type d'événement, Raphaël CAUCHETEUX, l'ailier gauche a eu le plaisir de connaître ses premières sélections sous le maillot tricolore. Appelé en bleu suite au forfait de William ACCAMBRAÏ, le joueur du Saint-Raphaël Var Handball a saisi sa chance lors des matchs de Golden League pour décrocher son billet pour la Croatie.

Une médaille d'or, deux médailles de bronze pour le SRVHB

Présent sur les terrains lors de toutes les rencontres, Adrien DIPANDA s'est retrouvé dans les cinq nominés au poste de meilleur défenseur de la compétition. Raphaël CAUCHETEUX a réussi ses débuts en équipe de France en ramenant une médaille de bronze. Si les bleus ont été impressionnants lors des matchs de poules, ils ont connu une baisse de niveau lors de la demi-finale contre l'Espagne perdue 27-23. Une rencontre dans laquelle Dani SARMIENTO a inscrit trois buts avant de remporter le titre européen deux jours plus tard contre la Suède. Artsem KARALEK était le quatrième Raphaëlois engagé dans cet Euro. Avec la sélection Biélorusse, il a terminé à la dixième place de la compétition. Grâce à leurs performances, le territoire profite d'un rayonnement médiatique international.

🇧🇪 L'ÉQUIPE DU SRVHB RENOUELLÉE

En cette période de trêve internationale, les choses s'accroissent au SRVHB. Le capitaine Aurélien ABILY tout comme Geoffroy KRANTZ mettront un terme à leur carrière en juin 2018. Deux départs au poste de demi-centre qui seront compensés par l'arrivée du Biélorusse Vadim GAYDUCHENKO.

Autre recrue, le pivot de Créteil Jérémy TOTO qui remplace poste pour poste le départ de Artsem KARALEK vers le championnat Polonais. Enfin, Wissem HMAM mettra également un terme à sa carrière cet été mais restera au SRVHB pour passer ses diplômes d'entraîneur. L'équipe professionnelle voit aussi deux joueurs du centre de formation grossir ses rangs : Aleksa KOLAKOVIC devient professionnel pour deux saisons et Jonathan MAPU passe stagiaire professionnel.

SANTÉ

Découvrez vos prochains rendez-vous santé gratuits et ouverts à tous

LA CAVEM ORGANISE DES CONFÉRENCES GRATUITES AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM, SALLE COCTEAU, AUTOUR DE LA SANTÉ DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES ANIMÉES PAR DES PROFESSIONNELS.

🕒 Rendez-vous pour le cycle ENFANT

- › mardi 13 mars 2018 à 18h30
Frère/Sœur : un lien à préserver
- › mardi 17 avril 2018 à 18h30
L'enfant et la séparation parentale

Pour les parents accompagnés de leur(s) enfant(s), l'accueil de l'enfant est prévu sur place de 18h à 20h sous réserve de l'adaptation de celui-ci.

🕒 Rendez-vous pour le cycle ADOLESCENT

- › mardi 27 mars 2018 à 18h30
Risques et conduites suicidaires de l'adolescent
- › jeudi 19 avril 2018 à 18h30
La sexualité de son adolescent

🕒 Rendez-vous pour le cycle SÉNIOR

- › mardi 13 mars 2018 à 9h30
Journée nationale de l'audition
- › mardi 17 avril 2018 à 9h30
La chirurgie des membres inférieurs



Point Santé Info du C.C.A.S. de Saint-Raphaël
04 94 19 59 99
cavem.fr rubrique Hygiène et Santé

CONTACTS

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

🕒 Assainissement collectif - 04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr
🕒 Assainissement non collectif - 04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

🕒 Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65
🕒 Fréjus : 04 94 53 31 29
🕒 Puget sur Argens : 04 94 45 63 09
🕒 Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09
🕒 Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

🕒 Service des affaires foncières et opérations d'aménagement
04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr
🕒 Service aux entreprises et aux professionnels
04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

🕒 Charançons - Numéro vert : 0 800 10 40 11
🕒 Chenilles processionnaires - 04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr
🕒 Démoustication - Numéro vert : 0 800 10 40 11

HABITAT

🕒 Service Habitat - 04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr
🕒 Agence de Rénovation Énergétique Var Est (AREVE)
0 808 800 083 - contact@areve83.fr

L'ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

RÉSEAU AGGLOBUS

🕒 Agence commerciale Fréjus : 04 94 53 78 46
🕒 Agence commerciale Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70
🕒 Transport À la Demande : 04 83 09 81 13
www.agglobus-cavem.com

SANTÉ

🕒 Hygiène - 04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr
🕒 Vaccination - 04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

SMIDDEV

04 98 11 98 80 - contact@smiddev.fr - www.smiddev.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM - AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55 - contact@theatre-le-forum.fr - www.aggloscenes.com

MAIRIES

- 🕒 Les Adrets de l'Estérel : 04 94 19 36 66 - accueil@mairie-adrets-esterel.fr
www.lesadretsdelesterel.fr
- 🕒 Fréjus : 04 94 17 66 00 - s.communication@ville-frejus.fr
www.ville-frejus.fr
- 🕒 Puget sur Argens : 04 94 19 67 00 - contact@mairie-puget-sur-argens.com
www.pugetsurargens.fr
- 🕒 Roquebrune-sur-Argens : 04 94 19 59 59 - mairie@mairie-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com
- 🕒 Saint-Raphaël : 04 94 82 15 00 - communication@ville-saintraphael.fr
www.ville-saintraphael.fr

Expression de l'opposition

Une des missions premières de la CAVEM doit être d'investir, dans ses domaines de compétence, sur des projets structurants. C'est aussi, dans les secteurs touchant à la vie quotidienne des habitants, (transports, déchets ménagers, propreté...), de consacrer les moyens nécessaires à un service de qualité.

Cela nécessite en premier lieu, dans un contexte budgétaire contraint, de faire les bons choix. Dans ce cadre, nous oeuvrons pour faire entendre la voix de chacun d'entre vous.

Mais cela nécessite aussi une stabilité des « règles du jeu » imposées par l'État. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

En effet, on assiste d'une part à la poursuite des transferts de compétences, qui dessaisissent les communes et modifient constamment le champ d'intervention de l'intercommunalité. C'est le cas avec le transfert de la gestion des zones d'activité et celui de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations (GEMAPI). Ce le sera de nouveau demain avec le transfert de la compétence pluviale.

Aux difficultés liées à l'appréciation de l'impact de ces transferts s'ajoutent celles liées aux incertitudes en matière d'évolution de la taxe d'habitation, à la progression erratique des dotations de solidarité à la charge de la CAVEM et de ses communes, et maintenant à la nouvelle « règle d'or » limitant, sous peine de sanctions financières, l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2% l'an.

Nous sommes évidemment favorables à la maîtrise des dépenses, gage de stabilité fiscale. Mais la fixation d'un cadre unique pour l'ensemble des collectivités concernées, alors même que les champs d'intervention évoluent et que le poids des normes ne cesse de croître et impliquent pour chaque projet des dépenses supplémentaires, ne permet pas de dresser sereinement des perspectives d'avenir.

Dans ce contexte, vos élus Front National seront particulièrement attentifs, dans une optique d'opposition constructive, à ce que ces contraintes et ces incertitudes n'empêchent que les projets nécessaires à nos territoires puissent être menés à bien.

Groupe d'opposition Front National

Schéma de circulation

Notre objectif est précis : redessiner enfin les contours urbains de demain. En décembre 2016 le conseil communautaire a approuvé le dernier PDU.

Rappelons ses principaux enjeux : réduction des nuisances environnementales, offre de mobilité adaptée au développement du territoire, transformation des comportements individuels et collectifs pour une mobilité plus raisonnée...

Mais aujourd'hui qu'en est-il ?

Il est difficile voire dangereux de se déplacer à vélo (quid du projet de 40 kms d'itinéraires cyclables ?) ; la circulation automobile est trop souvent saturée ; les transports en communs restent insuffisants et ne semblent pas correspondre à la demande des usagers.

Nous attendons une véritable concertation des villes de la Cavem afin d'aboutir à un plan de circulation adapté aux nouveaux modes de transports qui vont, à terme, s'imposer à nous. Nous devons d'urgence mettre en place des transports partagés entre les centres d'intérêts, les bassins d'emploi et les points touristiques.

Notre territoire doit être précurseur. Les communes doivent se pencher sur des questions concrètes et :

- Recenser les rues pouvant accueillir une voie de circulation pour les vélos
- Repenser « intelligemment » les vitesses de circulation
- Réfléchir, par exemple, aux axes nord-sud à Fréjus et St Raphael
- Aménager une voie de circulation traversant la plaine de l'Argens
- Créer des voies vertes
- Envisager un axe parallèle à la RDN7 rejoignant le giratoire actuellement en travaux
- Initier la population aux plaisirs du mode de circulation électrique (niveau sonore, environnement, économie...)
- Améliorer l'offre publique des transports avec une augmentation des fréquences, une tarification simplifiée et le regroupement possible des tickets avec d'autres opérateurs sur le modèle « Navigo »
- Mise en place d'un système « Vaporetto »

Pour accompagner cette concertation nous allons mettre en place sur le Web un sondage reprenant nos propositions.

Contact Jean Pierre MEYNET : 06 23 77 72 80 / 07 68 87 00 78



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, et aux points de retrait suivants :

› **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville

› **Fréjus** :

Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre d'Animation de Villeneuve ; Centre Hospitalier Intercommunal ; Mairies annexes : La Gabelle ; Quartier de La Tour de Mare ; Saint-Aygulf ; Saint-Jean-de-Cannes ; Maison de l'emploi ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Office de tourisme de la Ville ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.

› **Puget sur Argens** :

Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.

› **Roquebrune-sur-Argens** :

Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Mairies annexes : La Bouverie, Les Issambres ; Mairie d'honneur ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme des Issambres.

› **Saint-Raphaël** :

Hôtel de ville ; Centre Communal d'Action Sociale ; Centre culturel ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Var ; Mairie d'honneur ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure ; Maison des associations ; Maison des droits ; Office de tourisme de la Ville ; Office de tourisme d'Agay ; Palais des Congrès ; Parking Bonaparte ; Stade nautique.

Vie du Conseil

Les élus ont voté :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- › Renouvellement de l'adhésion de la CAVEM au Centre Régional de l'Information Géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 8 625 € pour développer l'information géographique numérique.
- › Participation financière de la CAVEM de 1 912 € pour la réalisation d'une carte IGN du Var gérée par le Département.

ÉCONOMIE

- › Approbation de l'acquisition d'une parcelle pour la création d'un hameau agricole de Saint-Pons à Fréjus.

TOURISME

- › Cotisation annuelle de la CAVEM de 232 400 € pour l'adhésion au Pôle Estérel Côte d'Azur qui participe au développement et à la promotion touristique du territoire.

› ENVIRONNEMENT

- › Renouvellement de la convention d'animation du site Natura 2000 Estérel pour une durée de 3 ans à hauteur de 43 428 € soit 15 % de la totalité.
- › Nouvelle convention d'animation pour le site Natura 2000 « embouchure de l'Argens » avec une participation financière de la CAVEM de 2 585 € soit 2.3% de la totalité.

FINANCES

- › Subvention de 10 000 € de la CAVEM à « l'Association du cinquantenaire de la catastrophe de Malpasset » pour l'acquisition des droits d'un film dédié à l'événement.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur cavem.fr rubrique l'institution



**Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée dans votre boîte aux lettres ?
Découpez et retournez ce coupon par courrier à :**

**Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG!
624 chemin Aurélien • CS 50133 • 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX ou par mail : communication@cavem.fr**

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON

Forum de l'Emploi Saisonnier

Jeudi 22 Mars 2018 - 9h30/16h

Palais des Congrès - Saint Raphaël



Entrée libre

Plus d'infos sur : www.mde-estvar.fr

